DOEBLIN

Appel à projets Annuel Physique Élargie 2027

Fédération Wolfgang Doeblin CNRS FR 2800

Date limite de soumission des demandes : Dimanche 17 janvier 2027

Dans le cadre de son appel à projets annuel, la Fédération Wolfgang Doeblin soutiendra financièrement l'organisation de **colloques** ainsi que des **projets de recherche** ambitieux entrant dans le cadre de sa mission d'encouragement à la coopération entre équipes des différents laboratoires officiels de la Fédération Doeblin (ARTEMIS, CEMEF, CRHEA, GEOAZUR, INPHYNI, LAGRANGE et LJAD). Les structures à l'international de l'UniCA entrant dans le périmètre de la physique élargie de la Fédération Doeblin, comme L'IRL 3654 MajuLab, pourront également être associées à cet appel d'offre.

La Fédération souhaite également susciter et favoriser l'émergence de nouveaux projets de collaboration structurants à même d'apporter une visibilité internationale à la Fédération, à ses laboratoires partenaires et à l'UniCA. Ces projets, qui devront aller au-delà de la simple collaboration scientifique habituelle avec des chercheurs étrangers, ne se substituent pas aux projets intra-Fédération qui restent la raison d'être de la Fédération Doeblin mais seront examinés avec intérêt lors de la sélection.

1. Organisation de colloques et d'écoles nationales et internationales.

Ces manifestations, à visée nationale et internationale, devront contribuer à l'animation scientifique entre les laboratoires de la Fédération et au rayonnement national et international de la physique élargie niçoise.

Format de la demande : 1-2 pages qui expliciteront contexte, motivation et retombées attendues, les organisateurs, la date, le nombre prévu de participants de l'UniCA et extérieurs, une liste préliminaire des orateurs, le budget prévisionnel et les sponsors éventuels.

Le budget typique alloué sera de 2000€ à 2500€ par demande, ces bornes n'étant pas absolues.

Le soutien de la Fédération devra être explicitement mentionné dans toute publicité et publication du colloque ou de l'école.

À l'issue du colloque ou de l'école, un rapport-bilan devra être transmis à la direction de la Fédération.

2. Projets de recherche.

Nous espérons pouvoir soutenir au moins trois projets innovants et ambitieux à hauteur de 10 000€ à 15 000€ par projet, ces bornes n'étant pas absolues.

Nous souhaitons également favoriser l'émergence de nouveaux projets structurants à l'international ayant le potentiel d'effet de levier pour des partenariats « institutionnels » durables.

Format de la demande : 2-3 pages, avec motivation scientifique faisant ressortir le bénéfice de la collaboration proposée et les résultats espérés, le budget détaillé et les éventuelles autres sources de financement envisagées.

En cas de prévision d'achat d'équipement, il est recommandé de joindre un devis à la demande.

Le financement de stagiaires n'est pas éligible.

Le Conseil de la Fédération accordera une attention particulière aux thèmes suivants : *matériaux innovants, mécanique des fluides, matière molle et biophysique, photonique, physique non-linéaire et hors-équilibre.*

Ces projets devront associer des équipes appartenant à des laboratoires différents de la Fédération, avec extension possible aux structures de recherche internationales pertinentes de l'UniCA, stimuler l'émergence de nouvelles idées ou thématiques et, idéalement, pouvoir perdurer au-delà du soutien seul de la Fédération. Il importe donc de mentionner les possibilités de financement ultérieur (dépôt d'ANR, etc) dans le projet.

Le soutien de la Fédération Doeblin devra être explicitement mentionné dans les publications scientifiques.

À l'issue du projet, un rapport-bilan devra être transmis à la direction de la Fédération.

Les demandes (colloques, écoles, projets de recherche) **devront être adressées** à :

Christian MINIATURA : christian.miniatura@univ-cotedazur.fr (Directeur de la Fédération Doeblin)
Yannick PONTY : yannick.ponty@oca.eu (Directeur-Adjoint de la Fédération Doeblin),
Magali VARLET-DUSAUCY : magali.varlet-dusaucy@univ-cotedazur.fr (Gestionnaire/Administratrice de la Fédération Doeblin) **et à la Direction de l'Unité du porteur scientifique principal du projet**.

Date limite de soumission des demandes : 17 janvier 2027
La décision du Conseil de la Fédération interviendra au plus tard début mars 2027
Il convient de noter que la mise en place des crédits de la Fédération sera soumise aux aléas du vote du budget de l'État.

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR — cnrs — MINES PARIS | PSL | Cemef